

TRIBUNE LIBRE.

L'INSTITUTEUR.

L'Instituteur dans une paroisse est l'auxiliaire du Curé ! Elle est donc grande, elle est donc belle la mission de ces hommes dévoués qui sacrifient leurs veilles, leur liberté, leur santé même aux soins des jeunes enfants. Avant de faire partie de cette classe d'hommes si dévoués et si indispensables dans la société, je ne comprenais pas tout le mérite qu'il y a à sacrifier ainsi ses plus belles années à l'instruction de la jeunesse. En effet si la tendre mère apprend à son petit nourrisson assis sur ses genoux, si elle lui apprend, dis-je, à jégayer le doux nom de Jésus, n'est-ce pas le prêtre et l'instituteur qui lui apprennent à le connaître ? Car dans nos écoles canadiennes, grâce à Dieu, on cherche avant tout à inculquer dans les jeunes cœurs les principes de la morale chrétienne. Cela est dû à notre clergé qui, animé du zèle des véritables apôtres, a érigé dans notre métropole, dans notre belle et grande ville de Montréal, des maisons d'éducation où les jeunes gens vont puiser les saines doctrines pour les répandre ensuite dans les campagnes, au milieu de nos jeunes Canadiens.

Ces instituteurs sont admirablement dirigés par des personnes sages et éclairées. Les professeurs sont choisis parmi nos instituteurs qui se sont le plus distingués, et il ne faut pas en douter, les études qui se font aux écoles normales de notre pays, pour préparer les jeunes gens à la vie laborieuse du professorat, marchent rapidement.

Il faut en conclure qu'un jeune homme bien disposé, qui a fréquenté pendant trois ou quatre ans les cours de ces maisons d'éducation, ne peut manquer de remplir convenablement les devoirs d'un digne instituteur. Mais quelle perspective d'avenir ce même jeune homme peut-il entrevoir dans cet état, lorsqu'il gagne à peine de quoi se nourrir et s'entretenir ! En effet, jugez vous-mêmes combien doit être précaire la position d'un instituteur qui, tout en comptant sur de bien faibles honoraires, est encore incertain sur l'époque où il doit les recevoir ! C'est cependant ce qui a lieu dans la plupart de nos campagnes où l'instituteur est obligé d'attendre que les retardataires paient leurs cotisations, avant de toucher son salaire.

Ce qui serait bien mieux alors, c'est que le gouvernement se chargât de payer les instituteurs par trimestre en retirant lui-même les sommes levées dans chaque municipalité pour l'entretien de leurs écoles. De cette sorte au moins, l'instituteur pourrait compter sur son argent, quelle que minime qu'en soit la somme.

Je ne saurais trop réclamer sur ce point l'attention des personnes influentes et amies de l'éducation, afin qu'elles plaident la cause des instituteurs. Ce n'est pas que je veuille en tirer mon profit, car outre que ma santé est déjà assez délabrée, je sens faiblir mon courage de vingt ans devant la tâche pénible que j'ai assumée. Il est temps de remédier au mal, car la plupart des jeunes gens abandonnent cette ingrate carrière pour embrasser d'autres positions sociales.

Puisse ma faible voix être entendue de notre bienveillant Surintendant de l'éducation et que cette humble remarque puisse contribuer à améliorer le sort de l'instituteur.

FERDINAND RIOUX,
Instituteur.

Cacouna.

PÉDAGOGIE GÉNÉRALE.

De la méthode des salles d'asile dans l'enseignement primaire (1).

"S'il y a des enfants tranquilles et muets, qui restent sages, comme on le dit avec une irréflexion ou une ignorance dont je m'étonne, qui ne rient, ni ne rient, ni ne remuent, ce sont des enfants morts, enterrez-les, dit M^{me} Pape-Carpantier (2)."

On ne saurait blâmer d'une façon plus saisissante ces formules banales qui sont, hélas ! dans toutes les bouches.

Mais s'il y avait encore, quelque part, un enseignement *factice*, ne vivant pas, ne parlant pas, ne conversant pas avec l'élève, en un mot, un fatras de leçons mortes, n'est-ce pas qu'il faudrait aussi l'enterrer ?

Bien certainement.

Soulement, il y a un obstacle. Les leçons données par cet enseignement sont mortes, oui. Mais l'enseignement lui-même n'est pas mort. Il faut le tuer et le ressusciter sous une forme agissante et parlante.

C'est à cette œuvre qu'a travaillé, toute sa vie, la femme éminente dont nous venons de citer le nom, en rappelant quelques-unes de ses paroles.

Plus de vingt volumes sont tombés de sa bouche et de sa plume pour répandre sa doctrine didactique ; mais un seul suffit à les résumer tous. C'est celui que nous annonçons en tête de cet article. Les mémoires, même ingrates, pourraient sans peine le retenir tout entier, le savoir par cœur.—Par cœur ! mot charmant, qui dit naïvement que l'on aime de tout son cœur ce que l'on a bien compris, ce que l'on sait bien.—Tous ceux qui ont appris à lire devraient l'avoir lu. Mais, au moins, que les professeurs de l'enfance, que les professeurs de tous les âges le connaissent et le méditent.

Ah ! s'il nous était donné d'aider un peu à ce résultat en entr'ouvrant cette brochure devant les lecteurs de la Revue.

I

Substituer à l'enseignement ordinaire celui de la salle d'asile.

Que les méthodes abstraites, amoureuses des formules plus ou moins scientifiques, cèdent la place à la méthode naturelle, physiologique, qui montre avant de démontrer.

Voilà toute la pensée de M^{me} Pape-Carpantier.

Qu'est-ce à dire ?

"Qu'il faut partir de ce principe évident que l'enfant ne prend connaissance de ce qui l'entoure qu'au moyen de ses sens, et qu'il importe donc de s'appliquer d'abord à les exercer, ensuite à en surveiller l'action régulière, afin qu'ils puissent recevoir d'une manière exacte les impressions du dehors et les transmettre sans erreurs à l'intelligence intérieure (3)."

"Préoccupez-vous de l'enfant avant de vous préoccuper de l'enseignement lui-même (4)." Mesurez-lui la nourriture intellectuelle en occupant ses yeux, ses oreilles, pour éveiller son esprit peu à peu, au lieu d'y entasser pêle-mêle trop de notions à la fois.

En d'autres termes, préparez des leçons courtes, attrayantes, vivantes, empruntant leurs éléments à la nature extérieure, sollicitant l'enfant, l'interrogeant, faisant,

(1) Conférences faites aux instituteurs réunis à la Sorbonne, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, par M^{me} MARIE PAPE-CARPANTIER. Deuxième édition. Paris, librairie C. Delagrave, 15, rue Soufflot.

(2) Page 9.

(3) Page 11.

(4) Page 31.